

La Vignette OFII

La vignette OFII est un autocollant de la taille du visa que l'OFII colle sur une page du passeport.



Dès validation par l'OFII, ces visas sont considérés comme étant un premier titre de séjour. **Il n'est donc pas nécessaire de se rendre à la préfecture lors de l'arrivée en France.**

La vignette OFII est obligatoire

6 mois après l'arrivée en France, l'étudiant qui n'a toujours pas de vignette OFII collée dans son passeport, ne pourra pas demander de titre de séjour depuis la France. Il sera obligé de retourner dans son pays faire une nouvelle demande de visa auprès de l'ambassade ou du consulat français.

Au-delà de 3 mois, après le début de la date de validité du VLS-TS, la vignette OFII, ou à défaut l'attestation de dépôt de demande de validation du VLS-TS, est obligatoire pour entrer à nouveau dans l'espace Schengen.

Comment ça se passe ?

Lors de l'arrivée en France, il faut contacter l'OFII pour déclencher la fabrication de la vignette. Pour cela, plusieurs possibilités

-
- Le service des relations internationales ou la scolarité de certains établissements d'enseignement supérieur peuvent aider à accomplir les démarches OFII
 - Envoi de la demande de validation à l'OFII par l'étudiant ou le chercheur pour obtenir la vignette OFII par courrier postal ou en main propre à l'OFII de votre localité. Pour cela, suivre les instructions de la notice OFII (notice remise en même temps que le VLS-TS au consulat français) :
 - Formulaire OFII renseigné : vigilance particulière pour l'adresse postale à laquelle la convocation sera envoyée.
 - Copie du visa
 - Copie page identité du passeport
 - Copie du tampon d'entrée dans l'espace Schengen
 - Après réception du dossier par l'OFII, une attestation de dépôt de demande de validation du VLS-TS est envoyée par courrier postal.
Quelques semaines plus tard, une convocation à l'OFII sera envoyée par courrier.

Combien ça coûte ?

La vignette OFII coûte 60€ pour les étudiants et 250€ pour les chercheurs.

Cette taxe est à payer sous forme de timbres fiscaux. Les timbres fiscaux peuvent s'acheter dans certains bureaux de tabac ou en [ligne](#).